



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 24 mars 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● La MINUSCA se félicite du bon déroulement du second tour des élections législatives et du premier tour des élections législatives partielles du 14 mars 2021 sur l'ensemble du territoire national.

La MINUSCA note que ces élections législatives se sont déroulées sans incidents majeurs dans le district de Bangui et les autres préfectures de la RCA, et rappelle avoir joué son rôle dans la mise en oeuvre du plan intégré de sécurisation des élections. Toutes les ressources et réserves des forces de la Mission ont été mobilisées pour appuyer le Gouvernement centrafricain dans la sécurisation des scrutins.

Par rapport au second tour des partielles, la MINUSCA va de nouveau engager son dispositif pour soutenir la sécurisation du processus. La Mission regrette cependant que les élections n'aient pas pu se dérouler à Bakouma (Mbomou), Gazi 1 et Gazi 2 (Nana-Mambéré), pour des problèmes techniques ou en raison du refus des agents électoraux d'ouvrir les bureaux de vote alors qu'il n'y avait aucun problème de sécurité.

La MINUSCA prend note des résultats provisoires du second tour des législatives et du premier tour des législatives partielles, publiés le 21 mars dernier, par l'Autorité nationale des élections (ANE).

Selon les chiffres, 70 candidats additionnels sont provisoirement déclarés élus par l'ANE à l'issue des scrutins du 14 mars, sur la base des procès-verbaux et feuilles de résultats réceptionnés et compilés au niveau du Centre de traitement des données (CTD). Sur les 70 candidats, 50 sont élus dans le cadre du second tour tandis que 20 sont élus dès le premier tour des partielles. Un second tour est envisagé dans 45 circonscriptions électorales où aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue.

En plus de la contribution à la sécurisation des scrutins du 14 mars, la MINUSCA a, conformément à son mandat, apporté un soutien opérationnel et logistique au Gouvernement et à l'ANE. Ainsi, entre le 26 février et le 13 mars, 72 vols ont été organisés pour le déploiement du matériel en amont du scrutin de Bangui vers les 16 chefs-lieux de préfectures. De même, entre le 15 et 18 mars, la MINUSCA a transporté au moyen de 19 vols, la quasi-totalité des procès-verbaux et feuilles de

résultats en provenance des préfectures, à l'exception de quelques procès-verbaux transportés par la route, notamment ceux de la Kemo et certains de l'Ombella-Mpoko.

La MINUSCA rappelle le besoin de poursuivre le processus électoral, notamment les élections locales de novembre 2021, en réaffirmant son appui à l'ensemble du processus électoral en RCA.

- La MINUSCA se félicite du lancement, par le Président de la République, de l'ouverture des consultations préalables du dialogue républicain, le 18 mars dernier.

Les Nations unies restent disposées à accompagner le processus de dialogue en RCA.

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies en RCA, Denise Brown, participe ce mercredi à une réunion du Comité Exécutif de Suivi de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), présidée par le Premier ministre.

La résolution 2552 du Conseil de sécurité demande à la MINUSCA de poursuivre son rôle politique dans le processus de paix, notamment par un appui politique, technique et opérationnel à la mise en œuvre de l'Accord de paix, et prendre des mesures actives pour appuyer les autorités de la RCA dans la création de conditions propices à la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix. La MINUSCA continue à travailler pour redynamiser l'accord de paix, qui reste le seul cadre pour une solution à la crise dans le pays.

DDR

- Dans le cadre du projet de réduction de la violence communautaire (CVR) à Bangui les formations professionnelles de courte durée se poursuivent à l'intention de 600 bénéficiaires du 3ème arrondissement. De plus, 500 bénéficiaires supplémentaires ont été enregistrés et entameront bientôt les formations professionnelles dans des centres locaux expérimentés.

A Bossangoa et ses environs, malgré la situation sécuritaire dans la zone, les efforts se poursuivent pour pouvoir continuer les activités du programme CVR. A cet effet, l'équipe DDR/UNOPS a organisé une session de sensibilisation présidée par le Préfet de l'Ouham, à l'intention des bénéficiaires du projet en cours.

Le projet CVR 2020/2021 vise 3600 bénéficiaires dans cinq régions de la RCA (Bossangoa, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro et Bangassou) ainsi que la capitale Bangui. A ce jour, 3292 bénéficiaires, dont 1391 femmes ont été déjà enregistrés dans le projet. Les sessions de sensibilisation à la paix et à la cohésion sociale, les collectes d'armes remises volontairement, les formations professionnelles, et la réalisation de projets communautaires, avec des opportunités de travail-contre-revenu sont en cours.

DROITS DE L'HOMME

- Au cours de la période entre le 16 et le 22 mars 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 30 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 57 victimes (46 hommes, neuf femmes, une fille et un groupe de victimes collectives).

La MINUSCA a observé une augmentation de 20% du nombre d'incidents et de 103.57% du nombre de victimes comparativement à la semaine précédente (25 incidents et 28 victimes), en raison des activités de monitoring et d'investigation des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire menées par la Mission. De nombreuses allégations sont l'objet d'investigation toujours en cours et ne peuvent ainsi pas encore être comptabilisées, notamment des allégations de meurtre. Les préfectures les plus touchées sont au nombre de huit : Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadei, Nana-Gribizi, Ouaka, Mbomou et Haut-Mbomou.

Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés concernent des cas de meurtres (trois incidents et six victimes), de menace de mort (six incidents et sept victimes), de torture (un incident et trois victimes), d'atteintes à l'intégrité physique (six cas et huit victimes), de blessure (un incident et une victime), de viol (un incident et une victimes), de confiscation de biens (trois incidents et trois victimes), de détention arbitraire de liberté (trois incidents et 15 victimes), d'enlèvement (un incident et huit victimes), de privations arbitraires de liberté (deux cas et deux victimes), de déni d'accès à l'aide humanitaire (un incident et une victime collective), de destructions illégales/pillage (un incident et une victime) et de taxation illégale (un incident et une victimes).

Les auteurs présumés sont les anti-Balaka (sept incidents et huit victimes), le 3R (cinq incidents et 13 victimes), l'UPC (quatre cas et six victimes) et le MPC (trois cas et trois victimes). Les agents de l'Etat sont présumés auteurs de 11 incidents affectant 27 victimes.

- La situation générale des droits de l'homme et de la protection des civils en RCA a été caractérisée au mois de février par une baisse du nombre d'incidents et du nombre de victimes d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par rapport au mois de janvier. Durant la période considérée, la DDH, y compris les sections « Violences Sexuelles liées au Conflit » et « Protection de l'Enfant », a enregistré 85 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté 165 civils (77 hommes, 32 garçons, 28 groupes de victimes collectives, 16 filles, 12 femmes et un mineur inconnu).

La DDH a observé une baisse de 2,29% du nombre d'incidents et une hausse de 9.69% du nombre de victimes par rapport au mois de janvier qui avait enregistré 87 incidents et 149 victimes. Les présumés auteurs sont principalement les groupes armés membres de la coalition à savoir les anti-Balaka, le 3R, le MPC, l'UPC et des factions du FPRC. Le nombre de violations commises par les agents de l'Etat ainsi que le nombre de victimes a diminué par rapport au mois précédent.

Les abus et violations des droits de l'homme et du DIH documentés concernent des cas d'atteintes à la vie, des menaces de mort, des violences sexuelles liées au conflit, des traitements cruels, inhumains et dégradants, des cas de torture, des menaces à l'intégrité physique, des blessures, des arrestations arbitraires, des expropriations et confiscations de propriétés, des privations arbitraires de liberté, des occupations illégales d'écoles, des attaques illégales contre des humanitaires, des destructions illégales et pillages, des taxations illégales et de recrutements et utilisations d'enfants

dans les groupes armés. En février, Les préfectures les plus touchées sont la Nana-Mambéré, la Ouaka, l'Ouham, la Nana-Gribizi et le Mbomou.

PROTECTION DE L'ENFANCE

- Entre le 12 et le 18 mars, la section de Protection de l'enfant de la MINUSCA a documenté 11 violations graves des droits des enfants, parmi lesquelles sept cas de recrutement et utilisation des enfants et quatre dénis d'accès humanitaire. La MINUSCA vérifie actuellement l'allégation d'enlèvement et meurtre d'une fillette de trois ans.

Dans le cadre de la campagne « Agir pour protéger » destinée à prévenir et mettre fin aux graves violations des droits de l'enfants et améliorer les mécanismes de rapport, 12 sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 224 participants, dont des autorités et des membres des communautés locales, des religieux, des défenseurs des droits de l'homme et des droits des enfants.

AFFAIRES CIVILES

- Dans le cadre de l'appui à l'extension de l'autorité de l'Etat, la session des Affaires civiles de la MINUSCA à Bria a appuyé, la semaine dernière, la relance de la session des conseils communaux de la commune de Samba Boungou (sous-préfecture de Bria). Cette session, la première organisée depuis 2016, a rassemblé 30 participants parmi lesquels des conseillers municipaux, des responsables de services techniques déconcentrés et le maire et le sous-préfet de Yalinga. Les participants dont quatre femmes ont notamment abordé l'élaboration du budget communal, l'évaluation de la gestion communale pendant la crise militaro-politique, la présentation de la nouvelle loi 21/001 sur la circonscription administrative, le rôle et les responsabilités des maires dans la gouvernance locale.

- Durant la semaine écoulée, 50 personnes, dont 16 femmes, des éleveurs et agriculteurs de Birao et Ouandja et des transhumants du Soudan ont pris part à une table ronde sur la transhumance co-financée par la MINUSCA et l'Ambassade de France. A l'issue de la rencontre, les participants ont élaboré un plan de travail et ont formulé des recommandations dont notamment la mise en œuvre de sensibilisations sur la transhumance apaisée.

A Bossangoa, la section des Affaires civiles de la MINUSCA a soutenu le comité pour la gestion pacifique du conflit agriculteurs-éleveurs dans l'organisation des séances de sensibilisation de 60 personnes, dans les campements peuls des villages de Kougebele et Ardebe (14 km et 12 km sur l'axe Kabo-Sido) ainsi que des transhumants du Tchad. Les sensibilisations ont porté sur le respect des couloirs de transhumance et les violences sexuelles liées à la transhumance.

BUREAUX RÉGIONAUX

Le bureau de la MINUSCA à Bria a soutenu l'organisation d'une série d'activités la semaine écoulée, dans les domaines de la justice, des droits de l'homme et genre, en partenaires avec les entités locales. Il s'agit d'une campagne d'information et de sensibilisation sur la paix, la sécurité et l'autonomisation de la femme au profit d'une centaine de femmes, de deux séances de

sensibilisation contre les discours de haine et l'incitation à la violence dans le village de Ngoubi, à 18 km de Bria, à l'intention de 50 leaders communautaires dont 22 femmes ainsi qu'un atelier de renforcement des capacités des acteurs des mécanismes informels de justice.

L'atelier a permis la formation de 16 leaders religieux y compris six femmes sur l'organisation judiciaire de la République centrafricaine, les procédures civile et pénale, les compétences et règles applicables aux mécanismes informels de justice ainsi que des notions en droit foncier, le droit familial et sur les violences sexuelles et les violences basées sur le genre. La formation a été animée par les magistrats du Tribunal de grande Instance de Bria et la section de Justice de la MINUSCA.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 23 mars 2021:

- Cas accumulés	633
- Cas guéris	590
- Cas actifs	29
- Décès.	5

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été relativement calme, mais avec une recrudescence d'actes de vols et de violences commises par les membres des groupes armés coalisés. Les affrontements entre les FACA et ces derniers dans les différentes localités se poursuivent, notamment dans l'ouest du pays, occasionnant parfois des déplacements importants de populations qui cherchent refuge auprès des bases de la mission. Les casques bleus restent résolument engagés dans leurs actions de protection des populations civiles dans plusieurs localités ainsi qu'à la sécurisation du corridor pour la reprise des activités économiques. La Force de la MINUSCA, en liaison avec les FACA et les FSI, a exécuté les tâches qui lui étaient dévolues dans le cadre du plan intégré de sécurisation des élections ce qui a contribué au bon déroulement des récentes échéances électorales.

A l'Est, la situation est calme mais volatile. Les éléments des groupes armés coalisés se sont retirés des principales localités mais restent la principale préoccupation sécuritaire eu égard aux incidents sécuritaires dont ils ont été les auteurs. A cet effet, des opérations de sécurisation robustes sont menées sur les axes, dans les villes et leurs alentours afin de prévenir et dissuader les atteintes à la sécurité des populations. C'est dans cette optique que le contingent zambien a mené des patrouilles robustes dans Birao, Amameu, Amdafock et leurs environs dans le nord-est. Les casques bleus rwandais eux ont sillonné les villes de Ippy, Bria et Yalinga alors que les casques belus marocains ont couvert toutes les villes sur l'axe Bangassou-Obo. Ces opérations ont été conduites conjointement avec celles relatives à l'acheminement du matériel et la sécurisation des votes qui se sont poursuivis jusqu'au 18 mars dernier.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme mais volatile. Des actions robustes de sécurisation sont ainsi conduites pour dissuader et empêcher les agissements des éléments des

groupes armés coalisés contre les populations civiles. Ainsi au cours de la semaine passée, les casques bleus burundais ont sillonné les localités du triangle Sibut-Grimari-Dekoa dans le cadre de patrouilles de sécurisation robustes diurnes. Plus au nord, en marge des opérations de sécurisation qui y sont conduites, l'unité pakistanaise du génie militaire a procédé à la réparation de la piste de l'aéroport de Kaga-Bandoro.

A l'Ouest, la situation a été relativement calme mais reste préoccupante du fait des affrontements entre les FACA et les groupes armés ainsi que des attaques répétées de ces derniers contre les populations. Suites aux intimidations et aux menaces faites contre des chefs de villages, Nguia Bouar et Bakary, la Force a conduit des patrouilles robustes dans ces localités, ainsi qu'à Nana-Bakassa pour dissuader les éléments armés et rassurer les populations. Après les affrontements armés à Bozoum ce lundi 22 mars, les casques bleus camerounais assurent la sécurité des populations qui ont trouvé refuge dans l'église de la ville.

A Bangui, on constate un retour à la normale et une reprise des différentes activités. Les unités de l'état-major intégré de Bangui en sus de leurs missions permanentes de sécurisation en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines, ont apporté un soutien non négligeable aux opérations de soutien aux élections en liaison avec l'ANE. Au total, 2160 patrouilles de sécurité ont été effectuées sur le territoire.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Concernant les activités de la composante Police, la semaine écoulée a été dominée par des opérations de sécurisation post-électorales des populations et des matériels électoraux, en collaboration avec les Forces de Sécurité Intérieure (FSI)

En effet, après le scrutin du 14 mars dernier qui s'est soldé par une forte participation et en sécurité, UNPOL continue d'apporter son appui aux FSI dans toutes les localités pour le convoyage des urnes et autres matériels de vote vers les démembrements de l'ANE.

UNPOL poursuit également ses activités régaliennes notamment la protection des civils, la police de proximité, le renforcements de capacité des FSI, ainsi que l'appui à la Police et à la Gendarmerie dans la conduite des enquêtes de police judiciaire.

Dans le cadre de la Réforme du secteur de sécurité, les chefs du pilier développement et de l'équipe des Conseillers Stratégiques d'UNPOL ont participé le 18 mars à Bangui, à une réunion sur l'évaluation de la stratégie nationale de ladite réforme en République centrafricaine.

Organisée par la section RSS de la MINUSCA, l'objectif de cette rencontre était d'identifier les axes prioritaires sur lesquels des efforts doivent être faits auprès des partenaires techniques et financiers, afin de redynamiser la réforme des FSI en Centrafrique. Deux rencontres sont prévues dans le même sens les 25 et 26 mars avec les responsables des FSI, du PNUD et d'autres partenaires.

APPUI OPERATIONNEL AUX FSI

Dans le cadre de la protection des civils, de la promotion de l'État de Droit et de l'extension de l'Autorité de l'État, les officiers UNPOL entreprennent des séances de mentoring au profit des FSI. Par ailleurs, les unités de police constituées et individuelles assurent les missions d'escorte et de protection.

Les équipes UNPOL des colocations de Bangui, les équipes conjointes FSI, UNPOL et l'Etat-major intégré de Bangui intensifient leurs patrouilles conjointes et mixtes, sur les différents artères et carrefours stratégiques de la ville. En outre, les efforts et engagements des UNPOLs ont permis l'interpellation de 21 personnes dont 09 pour viol commis sur des mineures.

Le 19 mars, UNPOL a sécurisé le transfèrement de trois détenus en provenance d'Alindao par un vol UN. Ces derniers ont été conduits à la Section de Recherches et d'Investigations sous escorte d'une équipe des Investigations Criminelles FSI/UNPOL et de la PSU Indonésienne.

A Bria, dans le cadre de la police communautaire, une équipe conjointe UNPOL/FSI s'est rendue le 17 mars, au bloc 20 du site des personnes déplacées pour des échanges avec les pensionnaires. La quête de la paix, la solidarité et la cohésion sociale étaient au centre des discussions. Par la même occasion, UNPOL, les a invités à rapporter aux FSI, tout fait susceptible de troubler l'ordre public et de servir de relais auprès de leur communauté.

Par ailleurs, les officiers individuels et la 2^e unité de Police constituée de la Mauritanie ont sécurisé du 18 au 20 mars, dans trois sites, la distribution de vivres organisée par une ONG internationale au profit des personnes déplacées.

Le 17 mars à Paoua, une équipe conjointe UNPOL/Section Justice et Correction en patrouille, a effectué une visite à la Maison d'Arrêt de Paoua où elle s'est entretenue avec le surveillant pénitentiaire et sensibilisé la garde pénitentiaire au respect des droits des détenus.

PROTECTION DES CIVILES

Durant leur patrouille de routine, l'unité de police constituée du Sénégal, a secouru le 22 du mois courant, une femme en quête de moyens de locomotion et en plein travail, au bord de la route de PK9. L'intéressée a aussitôt été acheminée à la maternité de l'hôpital de l'amitié de la même localité pour sa prise en charge et accouchement sans incident.

Dans la Nana-Gribizi, UNPOL est intervenue le 22 mars, pour la libération d'un individu séquestré depuis le 19 du même mois au domicile du leader du MPC, Alkhatim, à Kaga-Bandoro.